



VINGTIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Première session
de la 60^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 23 mars 2022

COMPOSITION DU COMITÉ

M. Turner, président
M. Carr, vice-président
M. Cullins
M. Ames
M. Wetmore
M^{me} S. Wilson

M. LePage
M. K. Chiasson
M. LeBlanc
M. Arseneau
M. Austin

le 23 mars 2022

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son vingtième rapport.

Le comité se réunit les 25, 26, 27 et 28 janvier et le 1^{er} février 2022 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

69, Loi sur la communication illégale d'images intimes ;

72, Loi concernant la modernisation de la législation régissant les sociétés à responsabilité limitée ;

73, Loi modifiant la Loi visant à accroître la sécurité des communautés et des voisinages ;

74, Loi modifiant la Loi sur le montage et l'inspection des installations électriques ;

75, Loi modifiant la Loi sur les mines ;

79, Loi concernant la vente au détail du cannabis.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Greg Turner, député